

Sos Racisme développe un véritable racisme contre la majorité de la population française

SOS Racisme est une sorte d'officine du principal parti gouvernemental. Pour venir au monde l'association en question a été conçue, par la garde rapprochée de François Mitterrand, au tout début de la décennie 80, avec l'appui des futurs transfuges du trotskisme « orthodoxe » alliés, en la circonstance, aux crypto-staliniens de la défunte LCR.

L'association s'est constituée sur la base du slogan « ***touche pas mon pote*** » et aux moyens de grands concerts gratuits, place de la Concorde à Paris. Le « show bizz » fut régulièrement mis à contribution et enrôlé dans la contre-croisade.

Le slogan pouvait laisser à penser que le pays était devenu une région du monde, en proie à des convulsions et voyant une partie de la population, la plus fraîchement devenue française ou en cours d'acquisition de la nationalité, subir quotidiennement des vexations, des brimades et des violences.

Presque trente ans plus tard, ce groupuscule subsiste en vivant, pas chichement de fonds publics. Et bien qu'étant une association ressortissant de la loi de 1901, il fonctionne comme une espèce de tribunal ambulante, sans autre principe que de pouvoir pointer du doigt les autochtones et/ou les non-autochtones assimilés.

C'est ainsi que le couple condamné en procédure de flagrant délit, à quatre et deux ans de prison, pour avoir « tiré en direction » de jeunes au moment de la rupture du jeûne du dernier ramadan, permet à l'officine une démarche courroucée,

auprès du Préfet du Gard.

Les budgétivores « antiracistes » dénoncent à cette occasion le climat dangereux et inacceptable que représenterait l'acte lourdement condamné du jeune couple. Pourquoi pas... mais dans le même temps, on observera que « *touche pas à mon pote* » est manifestement pas un slogan concernant : les policiers et les pompiers caillassés, les voisins dont on carbonise la voiture, les automobilistes stoppés et expulsés de leur véhicule ensuite incendié, l'agriculteur sur son tracteur, passé à tabas, roué de coups de barres de fer par une escouade de « jeunes » battant la campagne environnante, une équipe itinérante de ces « *cents jeunes musulmans d'Amiens protestant contre l'oppression de l'islam en France* ». (1)

Ces violences amiennoises, dites « urbaines », comme pour les banaliser et les convertir en fait « sociologique », sur lequel aucun gouvernement ne pourrait avoir prise, se sont produites en même temps que d'autres violences du même type, d'ampleur variable, à Grigny, à Bouxwiller et à Toulouse le Mirail.

Ces violences ont donné lieu, sur certains sites « communautaires » religieux, à des déferlements de propos généralement hostiles envers la population française, celle dite de souche ou « souchienne ».



Amiens,

Toulouse, Bouxwiller, Grigny n'étaient que quatre exemples, les plus récents, parmi des dizaines d'autres. « *Touche pas mon pote* » et le Préfet du Gard qui reçoit l'officine, sont-ils choqués ?

Sont-ils inquiets : quand des personnes estiment désormais disposer de tous les droits, en matière de « protestation » ?

Sont-ils préoccupés, lorsqu'une partie de la population assortit sa violence, celle frappant son voisinage, d'une haine théorisée allant crescendo ?

Visiblement pas, de ce côté-là de la barre sociale, rien n'inquiète « *touche pas mon pote* » et le Préfet qui le reçoit.

A croire, que pour l'un comme pour l'autre, tout cela n'a jamais eu lieu ; à croire que, pour ce Préfet et « *touche pas mon pote* », des faits analogues ne se sont jamais produits.

Une seule et unique chose paraît les tracasser : C'est le ras-le-bol, assorti de tir, « en direction » d'un groupe de « jeunes » dont un aurait été légèrement blessé... Il n'y a pas d'autre source de tracas pour le Préfet et l'officine de « l'antiracisme » à sens unique. Procès d'intention ? Je voudrai bien.

Il faut dire que l'aveuglement volontaire vient d'en haut. (2)

Il est même fortement encouragé. Si l'on écoute en effet le premier ministre, s'exprimant dans le débat lancé par un sénateur socialiste de Marseille : si une centaine de jeunes s'en est allée brûler l'école maternelle, casser les abri-bus, mettre le feu au gymnase, envoyer des pierre sur les pompiers et la police, malmener des automobilistes et incendier leur voiture, s'ils ont tiré à la chevrotine sur des CRS, c'est parce qu'il y aurait trop de chômage... Ils auraient de bonnes excuses que nous devrions impérativement accepter. Il ne faudrait pas y voir autre chose qu'une maladroite mais légitime protestation. Et si, au passage, ils tiennent des propos haineux pour leurs compatriotes d'origines diverse, gauloises, portugaises, italiennes, juives, polonaises ou autres, il ne faudrait surtout pas y voir du racisme. Ce ne serait qu'une colère légitime, mal formulée...

Bref, toutes ces « violences urbaines », ce serait normal

Il faudrait en prendre son parti et passer à la caisse pour en assumer le coût, quel qu'il soit. Il ne faudrait pas demander aux incendiaires de payer pour leurs incendies et leurs dévastations.

Normal en effet, ne sommes-nous pas en normalitude, c'est-à-dire sous un régime politique méprisant, comme personne avant lui dans ce pays, la population majoritaire ?

C'est ainsi, qu'alors que le traité de Maastricht était passé de justesse, lors du référendum de septembre 1992, que le traité constitutionnel européen a été très majoritairement

rejeté le 29 mai 2005, Normal-Premier et son équipe de bras cassés veulent imposer à ce pays un nouveau traité européen, renforçant la « règle d'or », pourtant décriée et refusée lorsque le principe en était défendu par Nicolas Sarkozy.

En effet, François Hollande, depuis le 30 août dernier, joue les chevaux légers de la Banque centrale européenne (BCE). Il devient l'émissaire à peine masqué de son président, Mario Draghi, en faisant semblant de s'adresser à la BCE, pour lui réclamer ce que cette dernière veut précisément obtenir, au détriment du peu de souveraineté restant encore aux parlements nationaux.

Un président appelant à en finir avec les restes de la souveraineté populaire, refusant que la décision résulte de la volonté libre et consciente de la majorité, pourrait-il s'inquiéter du sort quotidien de la dite majorité ?

Ce Président pourrait-il même être inquiet, si comme on l'a vu à Amiens, Bouxwiller, Toulouse-le Mirail, Grigny, un fragment de la population, si une portion de la « diversité », déteste, le dit et le chante, et agit à coups d'incendies contre les biens de la majorité populaire ?

– Non, si son aveuglement ou sa lâche myopie l'incitent à nous entraîner au fond du gouffre.

– Oui, s'il lui reste un grain de lucidité et de courage politique et personnel.

Les jours et les semaines qui viennent répondront à cette double question

« Touche pas mon pote », une démarche raciste qui se camoufle de plus en plus mal.

La démarche raciste cynique de « touche pas mon poste » se déguise de moins en moins, derrière un masque « d'antiracisme » de façade. C'est devenu ouvertement le

voleur criant au volé !

Cet « antiracisme » boutiqueur est au combat contre l'inégalité sociale et politique et contre l'oppression ce que le « socialisme réel » de Staline et de ses avatars était au socialisme émancipateur.

Le Socialisme ouvrier, le socialisme émancipateur combinant démocratie politique et socialisation des grands moyens de production et d'échange, sera régulièrement réprimé par l'imposture du « socialisme réel », aux moyens du goulag, des fusillades, par les chars, les asiles psychiatriques spéciaux, et beaucoup autres joyusetés.

De la même façon, l'antiracisme en tant qu'élément de la démocratie politique et manifestation quotidienne de la souveraineté populaire est combattu par « l'antiracisme » idéologique et boutiqueur, un antiracisme perverti acceptant un racisme violent en cherchant à le justifier ou à l'excuser.

« *Touche pas mon pote* », est bien dans la même démarche.

Il soutient le racisme contre la majorité de la population, au nom d'un antiracisme frelaté.

Cela ne suffit-il pas ? Nos impôts doivent-ils continuer d'assurer l'existence plutôt confortable de ce groupuscule d'imposteurs ?

Est-ce le rôle et la fonction d'un Préfet de recevoir ce groupuscule politique, après un procès, pour aider à en monter d'autres, tout en protégeant contre la justice ceux qui ont mis Amiens à feu et à sang ?

S'il n'y eu pas mort d'homme à Amiens, ce ne fut pas de la faute de ces « *cent jeunes protestataires* », dont parle la presse turque proche du gouvernement d'Erdogan.

Est-ce une vue d'un esprit malade et victime d'angoisses infondées, que de dire : que quotidiennement ou presque, ceux

que l'on appelle pudiquement « des jeunes », parce que les identifier et leur donner noms et prénoms relèverait du domaine de la « stigmatisation », réagissent en étant travaillés moralement par un racisme idéologique violent contre leur voisinage?

Est-ce contraire aux faits que de dire, de ce racisme là que ne dénonce pas l'officine en question : qu'il s'abreuve à plusieurs sources. Parmi elles, celles, légales et admises comme étant une expression artistique ? Je pense ici à une école de rap, appelant aux armes, invitant à donner les leçons qu'ils mériteraient à tous ceux qu'on y appelle « céfrans », « face de craie », et autres amabilités ?

C'est ce racisme au quotidien, dont les exploits font de plus en plus fréquemment les unes des journaux et qui n'émeut pas « touche pas mon pote ».

Ce racisme, pour le groupuscule, il serait l'enfant de la sociologie. On n'y pourrait pas grand-chose, sauf à « stigmatiser ».

Vous voulez « stigmatiser », nous opposera-t-on ? Non, alors, faisons comme si ce violent racisme n'existait pas. Espérons de toute nos force qu'il disparaîtra spontanément un jour, de lui-même. En attendant, frappons, avec la plus extrême sévérité, celles des victimes de ce racisme sociologique, donc non-raciste, si elles s'avisent à se rebeller pour préserver leur biens, leurs conditions d'existence quotidiennes et parfois leur vie.

Alon Gilad

(1) C'est ainsi que la presse turque, -celle proche du gouvernement islamiste d'Ankara, le gouvernement anti-kémaliste de l'AKP-, a présenté les incendies de voitures, d'école, de gymnase, les callaissages de pompiers et de policiers, les tirs au pigeons sur la personne de CRS , déclenchés par des « jeunes », parce que deux policiers locaux

avaient eu l'inconvenance et l'outrecuidance de contrôler et verbaliser un scooteriste roulant en sens interdit, dans une rue jouxtant le lieu de la cérémonie donnée à la suite du décès d'un jeune musulman.

(2) Le racisme officiel, celui qui ne préoccupe guère l'officine « antiraciste », s'illustrera avec éclat dans la loi mémorielle portant le nom de notre pauvre ministre, vous savez cette brave femme épuisée par un seul trimestre de ministère d'Etat.

Elle peut cependant être rassurée, notre épuisée. Ayant plus de six semaines de fonction, comme Ministre d'Etat, elle pourra toucher immédiatement sa retraite, -dés qu'elle cessera d'être ministre. Elle pourra ainsi rejoindre Martine Aubry, au sein du prestigieux club des plus jeunes et bien indemnisés retraités de France.

Pour revenir à notre propos, concernant l'antiracisme-raciste, on se souviendra de la loi dite Taubira. Elle ne qualifiera, de « crime contre l'humanité », que la seule et unique traite négrière organisée par des trafiquants européens. Par contre, les autres traites, -et il y en eu d'autres, qui ne feront pas moins de victimes-, seront exclues du champ des foudres morales de la loi Taubira.

Il s'agissait, rappelons-le :

- de la traite orientale, développée avec la conquête islamique. C'était un trafic de chair humaine qui prospérera dès le 7^{ème} siècle. Il continuait à grande échelle au 19^{èmes} siècle. Il vidait de plus de trois cent-milles hommes, femmes et enfants, la zone du bassin du Congo, qu'entre 1840 et 1877, rien que pour fournir en esclaves le petit archipel de Zanzibar ; il se poursuivait au Maroc, au moment de la conquête française ; il prospérait au Soudan au début du 21^{ème} siècle, après y avoir vidé de ses habitants le territoire Dinka situé au nord de la future république du Sud-Soudan

– de la traite interne, l'afro-africaine. Cette traite résultait du caractère esclavagiste des sociétés étatiques en Afrique.

On n'a pas oublié que, bredouillant il n'y a pas très longtemps quelques laborieuses explications, pour expliquer et justifier ces discriminations : blamant radicalement les sociétés européennes, excusant ou ignorant le trafic islamique ou l'esclavagisme interne du mode de production asiatique prévalant dans les royaumes et empires africains, on avait entendu notre épuisée nous vendre sa nouvelle pacotille intellectuelle et politique. Elle nous vendra un pur argument de camelot, à savoir : qu'il ne fallait pas charger la conscience de jeunes français, – ceux issus de la « diversité » arabo-musulmane-, du crime passé des pères. Pourquoi cette différence de traitement ? Parce que, nous dira-t-elle sans s'étrangler : cela ne favoriserait pas leur bonne intégration et leur avenir.

Par contre, on pouvait bien continuer, sans autres problèmes, à charger la barque de la conscience des jeunes français d'autres origines : Etait leur, et pour longtemps, le « crime contre l'humanité » de quelques milliers de marins recrutés entre le milieu du 17^{ème} et le début du 19^{ème} siècle par quelques dizaines de familles d'armateurs... Si cela, ce n'est pas du racisme et du plus pur, si ce n'est pas du deux poids et deux mesures, si ce n'est pas de la discrimination, de la plus répugnante variété, l'hypocrite, je ne sais plus ce qu'est ni le racisme, ni la discrimination et l'inégalité en droits et en obligations.